

Mise en ligne sur Sydeo.fr le 13/10/2026

DEPARTEMENT
ARDECHE
ARRONDISSEMENT
PRIVAS

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 02/10/2026

Date de Convocation	18/09/2026			
Nombre de Délégués				
En exercice	14	Présents	9	Votants 9 Pouvoirs 0

L'an deux mille vingt-six le deux octobre à 09 heures 00, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les bureaux de SYDEO Zone du Lac 07000 Privas, sous la présidence de Mr Jean Leynaud

Présent(e)s : Mr Leynaud Jean, Mme Curtius Patricia, Mme Serre Laetitia, Mr Giraud François, Mr Levêque Michel, Mr Faure Olivier, Mme Vernet Christine, Mr Giraud Claude, Mme Vidal Célia

Excusés : Mr Mazzini Didier, Mr Soubrillard Alain, Mr Ambert Gérard, Mr Sallier Alain, Mme Mabilie Alexandra

Secrétaire de séance : Mr Faure Olivier

B2026/070 : Attribution du marché n°2026-02 : travaux de Réhabilitation du surpresseur du Buis sur la commune de Baix

Monsieur le Président expose au Bureau syndical qu'une consultation relative à un marché de travaux intitulé « Réhabilitation du surpresseur du Buis sur la commune de Baix », référencé 2026-02, a été publiée le 29 juillet 2026.

Cette opération concerne la réhabilitation de la station de surpression du Buis, située sur la commune de Baix.

Le marché de travaux, relatif à l'alimentation en eau potable, est décomposé en trois lots :

- o Lot n°1 : Canalisations et robinetterie ;
- o Lot n°2 : Génie civil ;
- o Lot n°3 : Équipements et pompage.

Ce marché est passé selon une procédure adaptée ouverte, conformément aux articles L.2123-1, R.2123-1, L.2125-1 et R.2162-1 à R.2162-14 du Code de la commande publique, en vue de la passation d'un marché public de travaux.

Caractéristiques de l'opération

La présente opération porte sur la réhabilitation de la station de surpression du Buis.

Les travaux comprennent notamment :

- o Le remplacement des canalisations de refoulement en DN 100, vannes de sectionnements, cônes de réduction, etc...
- o La pose d'un débitmètre au refoulement,
- o Le renouvellement des nourrices et supportage des conduites de refoulement,
- o La mise en place de 2 pompes verticales (non immergées) 50 m³/h, 250 m. CE compatible avec la variation de fréquence (fonctionnement de 25 à 50m³/h)
- o La création du collecteur de vidange et de trop-Plein, y compris le carottage des murs et le scellement des manchettes,
- o La remise à neuf du collecteur raccordant les 2 pompes du surpresseur,

- Le renouvellement du ballon anti-bélier,
- La mise en place de variateur de fréquence,
- La mise en place d'une télégestion,
- La création d'un regard permettant la vidange du réservoir,
- La création d'une conduite de vidange gravitaire,
- L'installation d'un système de levage,
- Le remplacement de la porte d'entrée,
- Le maintien du service d'alimentation en eau potable,
- Le dossier des ouvrages exécutés,
- Les essais en pression,

L'estimation globale de l'opération s'élève à 249 680 € HT et se répartit de la manière suivante :

- Travaux : 208 060 € HT,
- Rémunération NALDEO : 12 480 € HT,
- Mission complémentaire NALDEO : 700 € HT,
- Divers et imprévus et missions connexes : 28 440 € HT.

La valeur estimée du marché de travaux s'élève à 221 527 € HT, répartie comme suit :

- Lot n°1 : Canalisations & Robinetterie : 27 757 € HT
- Lot n°2 : Génie Civil : 55 130 € HT
- Lot n°3 : Equipements et Pompage : € 138 640 € HT

Déroulement de la consultation

L'avis de consultation a été publié sur les supports suivants :

- BOAMP : Avis n° 26-75704
- Profil d'acheteur Achat Public : Avis publié le 29/07/2026 à 10h51

Le dossier de consultation des entreprises a été mis en ligne sur la plateforme Achat Public le 29 juillet 2026.

La date limite de remise des offres était fixée au 18 septembre 2026 à 12h00.

L'ouverture des plis a eu lieu le 18 septembre 2026 à 14h00.

À l'issue de cette consultation, quatre plis ont été reçus dans les délais, répartis comme suit :

- Lot n° 1 – Canalisations et robinetterie : 1 offre ;
- Lot n° 2 – Génie civil : 1 offre ;
- Lot n° 3 – Equipements et pompage : 2 offres.

Une phase de négociation a été engagée pour les lots concernés à compter du 24 septembre 2026, avec une date limite de remise des offres négociées fixée au 30 septembre 2026 à 12h00.

Résultats d'analyse des offres

Pour l'analyse des offres, les critères et pondération suivants ont été appliqués pour chacun des trois lots :

Critères	Pondération
Prix	50 %
Valeur technique	50 %
TOTAL	100 %

Après analyse des offres, il apparaît que :

- Pour le Lot n°1 – Canalisations & Robinetterie :
Une seule offre a été reçue pour ce lot.
Le montant final de cette offre s'élève à 72 429,20 € HT, soit un montant supérieur de 161 % à l'estimation des travaux, fixée à 27 757 € HT.
Le montant proposé excédant les crédits budgétaires alloués à ce lot, cette offre présente le caractère d'une offre inacceptable, au sens de l'article L.2152-3 du Code de la commande publique.
Il est donc proposé de déclarer le lot n° 1 infructueux et de procéder à une nouvelle consultation pour ce lot, conformément aux dispositions du Code de la commande publique.

- o Pour le Lot n°2 - Génie Civil :
Une seule offre a été reçue pour ce lot.
Le montant de cette offre s'élève à 179 907,43 € HT, soit un montant supérieur 226 % de l'estimation des travaux, fixée à 55 130 € HT.
Le montant proposé excédant les crédits budgétaires alloués à ce lot, cette offre présente également le caractère d'une offre inacceptable, au sens de l'article L.2152-3 du Code de la commande publique.
Il est donc proposé de déclarer le lot n° 2 infructueux et de procéder à une nouvelle consultation pour ce lot, conformément aux dispositions du Code de la commande publique.
- o Pour le Lot n°3 - Equipements et Pompage :
Après analyse des deux offres finales reçues et au regard des critères de jugement prévus au règlement de consultation, il est proposé d'attribuer le lot n° 3 - Équipements et pompage à l'entreprise PRA, sise Parc Industriel Rhône-Vallée Nord, 07250 Le Pouzin.
Le montant du marché s'élève à 124 125 € HT, Prestation Supplémentaire Éventuelle (PSE) comprise.

Ceci exposé,

- Vu le Code la commande publique et notamment ses articles L.2123-1 et R2123-1 relatifs à la procédure adaptée ;
- Vu l'article L.2152-3 du Code de la commande publique relatif aux offres inacceptables ;
- Vu les articles les articles R.2185-1 et R.2185-2 du Code de la commande publique relatifs à l'abandon d'une procédure et à l'information des opérateurs économiques ;
- Vu l'avis de consultation publié au BOAMP sous le n° 26-75704 ;
- Vu le dossier de consultation des entreprises ;
- Vu l'analyse des offres établie par le maître d'œuvre, annexée à la présente délibération ;
- Vu les caractéristiques principales de passation du marché public ;
- Considérant que le lot n°1 a fait l'objet d'une seule offre dont le montant excède les crédits budgétaires alloués au marché et présente, en conséquence, le caractère d'une offre inacceptable au sens de l'article L.2152-3 du Code de la commande publique ;
- Considérant que le lot n°2 a fait l'objet d'une seule offre dont le montant excède les crédits budgétaires alloués au marché et présente, en conséquence, le caractère d'une offre inacceptable au sens de l'article L.2152-3 du Code de la commande publique ;
- Considérant qu'il convient, en conséquence, de ne pas donner suite à ces deux lots et de procéder à une nouvelle consultation ;
- Considérant que l'offre de l'entreprise PRA pour le lot n°3 - Équipements et pompage répond aux exigences du dossier de consultation et a été classée en première position à l'issue de l'analyse des offres.

Après en avoir délibéré, à 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le Bureau :

- Décide de déclarer infructueux Lot n°1 - Canalisations & Robinetterie, du marché de travaux intitulé « Réhabilitation du surpresseur du « Buis » sur la commune de BAIX » ; l'unique offre reçue présentant le caractère d'une offre inacceptable au regard de son montant et des crédits budgétaires alloués ;
- Décide de déclarer infructueux le Lot n°2 - Génie Civil, du marché de travaux intitulé « Réhabilitation du surpresseur du « Buis » sur la commune de BAIX » ; l'unique offre reçue présentant le caractère d'une offre inacceptable au regard de son montant et des crédits budgétaires alloués ;
- Décide de relancer une consultation pour les lots n° 1 et n° 2, conformément aux dispositions du Code de la commande publique ;
- Attribue le Lot n°3 - Equipements et Pompage le marché public de travaux intitulé « Réhabilitation du surpresseur du « Buis » sur la commune de BAIX » à l'entreprise d'entreprise PRA, pour un montant qui s'élève à 124 125,00€ HT en y intégrant la Prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE) ;
- Autorise Monsieur le Président à signer le marché relatif au lot n° 3, ainsi que tout document nécessaire à sa passation et à son exécution ;
- Autorise Monsieur le Président à engager toute nouvelle procédure de consultation nécessaire pour les lots n° 1 et n° 2 ;
- Charge Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération ;
- Dit que les crédits sont inscrits au compte 2315 du budget SYDEO.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

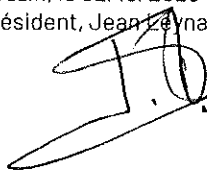
Pour extrait conforme à l'original,

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié exécutoire par Le Président

Le Pouzin, le 02/10/2026

Le Président, Jean Leysnaud


sydeo
SERVICE PUBLIC DE L'EAU
DE LA POUZIN
2 route du Barrage
07250 LE POUZIN
Tél : 04 75 63 81 29
sydeo.fr

SYDEO - Service Public de l'Eau Coeur d'Ardèche
Commune de BAIX - Travaux d'Alimentation en Eau Potable
SURPRESSEUR du "Buis"
LOT N°1 : Canalisations & Robinetterie

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 007-200091601-20261002-B2026070-DE

TABLEAU DES PONDERATIONS APRES NEGOCIATION

ESTIMATION DES TRAVAUX HT : 27.757,00 €

CRITERES DE JUGEMENT	Coeff. Et Note	RAMPA TP
AVANT NEGOCIATION :		
<u>PRIX DES TRAVAUX : AVANT VERIFICATION</u>		75 429,20 €
<u>PRIX DES TRAVAUX : APRES VERIFICATION</u>		75 429,20 €
APRES NEGOCIATION :		
<u>PRIX DES TRAVAUX : AVANT VERIFICATION</u>		72 429,20 €
<u>PRIX DES TRAVAUX : APRES VERIFICATION</u>		72 429,20 €
<u>NOTE AVANT PONDERATION :</u>	100,00	96,02
A - PONDERATION - PRIX	50%	48,01
<u>VALEUR TECHNIQUE</u>		
Indications concernant la provenance des principales fournitures et, éventuellement, les références des fournisseurs correspondants	10	10
Indications concernant les procédés d'intervention et d'exécution envisagés : solution technique proposée	30	25
Indications concernant les procédés d'intervention et d'exécution envisagés : prise en compte des contraintes de réalisation technique et temporelle	10	7,5
Indications concernant les procédés d'intervention et d'exécution envisagés : fiabilité	10	8,5
Moyens matériels et humains qui seront mis en œuvre	5	4,5
Planning d'exécution : présence du planning	10	10
Planning d'exécution : prise en compte de l'approvisionnement et des fournitures	4	3
Planning d'exécution : respect des délais administratifs	2	1,5
Planning d'exécution : détail et pertinence des tâches élémentaires	4	3
Indications sur les principales mesures prévues pour assurer la sécurité du personnel et des tiers et la réduction des gênes pour les usagers et riverains	5	4,5
Démarche qualité	2	1,75
Contrôles internes	2	2
Impact environnemental	4	3,5
Gestion des déchets	2	2
<u>Sous total - Note avant pondération</u>	100,00	86,75
B - PONDERATION - VALEUR TECHNIQUE	50%	43,38
TOTAL (A + B)	100%	91,39

Notation Prix : notation sur 100 avant pondération avec 100 pour la proposition la moins élevée et 100 x (prix le plus bas / prix de l'offre considérée)

DELAIS D'EXECUTION IMPOSES : 20 semaines, y compris 6 semaines de préparation

SYDEO - Service Public de l'Eau Coeur d'Ardèche
Commune de BAIX - Travaux d'Alimentation en Eau Potable
Réhabilitation du SURPRESSEUR du "Buis"
LOT N°2 : Génie Civil

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 007-200091601-20261002-B2026070-DE

TABLEAU DES PONDERATIONS APRES NEGOCIATION

ESTIMATION DES TRAVAUX HT : 55.129,53 €

CRITERES DE JUGEMENT	Coeff. Et Note	MBTP
AVANT NEGOCIATION :		
PRIX DES TRAVAUX : AVANT VERIFICATION		128 164,13 €
PRIX DES TRAVAUX : APRES VERIFICATION		128 164,13 €
APRES NEGOCIATION :		
PRIX DES TRAVAUX : AVANT VERIFICATION		179 907,43 €
PRIX DES TRAVAUX : APRES VERIFICATION		179 907,43 €
NOTE AVANT PONDERATION :	100,00	100,00
A - PONDERATION - PRIX	50%	50,00
VALEUR TECHNIQUE		
Indications concernant la provenance des principales fournitures et, éventuellement, les références des fournisseurs correspondants	10	7,5
Indications concernant les procédés d'intervention et d'exécution envisagés : solution technique proposée	30	20
Indications concernant les procédés d'intervention et d'exécution envisagés : prise en compte des contraintes de réalisation technique et temporelle	10	7,5
Indications concernant les procédés d'intervention et d'exécution envisagés : fiabilité	10	7,5
Moyens matériels et humains qui seront mis en œuvre	5	5
Planning d'exécution : présence du planning	10	10
Planning d'exécution : prise en compte de l'approvisionnement et des fournitures	4	4
Planning d'exécution : respect des délais administratifs	2	1,5
Planning d'exécution : détail et pertinence des tâches élémentaires	4	3
Indications sur les principales mesures prévues pour assurer la sécurité du personnel et des tiers et la réduction des gênes pour les usagers et riverains	5	4
Démarche qualité	2	1,5
Contrôles internes	2	1,75
Impact environnemental	4	4
Gestion des déchets	2	2
Sous total - Note avant pondération	100,00	79,25
B - PONDERATION - VALEUR TECHNIQUE	50%	39,63
TOTAL (A + B) HORS PSE	100%	89,63

Notation Prix : notation sur 100 avant pondération avec 100 pour la proposition la moins élevée et $100 \times (\text{prix le plus bas} / \text{prix de l'offre considérée})$

DELAIS D'EXECUTION IMPOSE : 20 semaines, y compris 6 semaines de préparation

SYDEO - Service Public de l'Eau Cœur d'Ardèche
Commune de BAIX - Travaux d'Alimentation en Eau Potable
SURPRESSEUR du "Buis"
LOT N°3 : Equipements & Pompage

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 007-200091601-20261002-B2026070-DE

TABLEAU DES PONDERATIONS APRES NEGOCIATION

ESTIMATION DES TRAVAUX HT : 138.640,00 € avec PSE 1 ; 137.390,00 € hors PSE 1

CRITERES DE JUGEMENT	Coeff. Et Note	POMPAGE RHONE-ALPES	OTV
AVANT NEGOCIATION :			
HORS PSE			
PRIX DES TRAVAUX : AVANT VERIFICATION		117 230,00 €	171 200,00 €
PRIX DES TRAVAUX : APRES VERIFICATION		117 230,00 €	171 200,00 €
APRES NEGOCIATION :			
HORS PSE			
PRIX DES TRAVAUX : AVANT VERIFICATION		123 230,00 €	198 000,00 €
PRIX DES TRAVAUX : APRES VERIFICATION		123 230,00 €	197 999,92 €
NOTE AVANT PONDERATION :	100,00	100,00	62,24
A - PONDERATION - PRIX HORS PSE	50%	50,00	31,12
AVANT NEGOCIATION :			
AVEC PSE			
PRIX DES TRAVAUX : AVANT VERIFICATION		118 125,00 €	5 371,00 €
PRIX DES TRAVAUX : APRES VERIFICATION		118 125,00 €	176 571,00 €
APRES NEGOCIATION :			
AVEC PSE			
PRIX DES TRAVAUX : AVANT VERIFICATION		124 125,00 €	203 371,00 €
PRIX DES TRAVAUX : APRES VERIFICATION		124 125,00 €	203 370,92 €
NOTE AVANT PONDERATION :	100,00	100,00	61,03
A - PONDERATION - PRIX AVEC PSE	50%	50,00	30,52
VALEUR TECHNIQUE			
Indications concernant la provenance des principales fournitures et, éventuellement, les références des fournisseurs correspondants	10	10	7,5
Indications concernant les procédés d'intervention et d'exécution envisagés : solution technique proposée	30	26,25	24
Indications concernant les procédés d'intervention et d'exécution envisagés : prise en compte des contraintes de réalisation technique et temporelle	10	8,75	6,25
Indications concernant les procédés d'intervention et d'exécution envisagés : fiabilité	10	7,5	7,5
Moyens matériels et humains qui seront mis en œuvre	5	5	4,5
Planning d'exécution : présence du planning	10	10	10
Planning d'exécution : prise en compte de l'approvisionnement et des fournitures	4	4	3
Planning d'exécution : respect des délais administratifs	2	1,75	1,5
Planning d'exécution : détail et pertinence des tâches élémentaires	4	3,5	3,5
Indications sur les principales mesures prévues pour assurer la sécurité du personnel et des tiers et la réduction des gênes pour les usagers et riverains	5	3,75	3,75
Démarche qualité	2	1,5	2
Contrôles internes	2	1,5	2
Impact environnemental	4	3	4
Gestion des déchets	2	2	2
Sous total - Note avant pondération	100,00	88,50	81,50
B - PONDERATION - VALEUR TECHNIQUE	50%	44,25	40,75
TOTAL (A + B) HORS PSE	100%	94,25	71,87
TOTAL (A + B) AVEC PSE	100%	94,25	71,27

Notation Prix : notation sur 100 avant pondération avec 100 pour la proposition la moins élevée et 100 x (prix le plus bas / prix de l'offre considérée)

DELAIS D'EXECUTION IMPOSE : 20 semaines (y compris 6 semaines de préparation)
Clauses d'insertion sociales

DC4 fournie de RAMPA ENERGIES SAS pour réseaux secs, signée par le sous-traitant ; dossier administratif sous-traitant fourni

AVANT NEGOCIATION : si retenue, AE à refaire :
erreur montant marché AVEC PSE

APRES NEGOCIATION :

erreur de multiplication prix n°7

erreur de multiplication prix n°11

erreur de multiplication prix n°12

ID : 007-200091601-20261002-B2026070-DE

129 793,50 € Offre de POMPAGE RHONE ALPES

Mise en ligne sur Sydeo.fr le 13/10/2026

DEPARTEMENT
ARDECHE
ARRONDISSEMENT
PRIVAS

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 02/10/2026

Date de Convocation	18/09/2026		
Nombre de Délégués			
En exercice	14	Présents	9
		Votants	9
		Pouvoirs	0

L'an deux mille vingt-six le deux octobre à 09 heures 00, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les bureaux de SYDEO Zone du Lac 07000 Privas, sous la présidence de Mr Jean Leynaud

Présent(e)s : Mr Leynaud Jean, Mme Curtius Patricia, Mme Serre Laetitia, Mr Giraud François, Mr Levêque Michel, Mr Faure Olivier, Mme Vernet Christine, Mr Giraud Claude, Mme Vidal Célia

Excusés : Mr Mazzini Didier, Mr Soubrillard Alain, Mr Ambert Gérard, Mr Sallier Alain, Mme Mabilles Alexandra

Secrétaire de séance : Mr Faure Olivier

B2026/071 : Attribution du marché de travaux d'alimentation en eau potable – Sécurisation Dorsale Rhodanienne Phase 4

Monsieur le Président expose au Bureau syndical qu'une consultation relative à un marché de travaux intitulé, « Travaux d'alimentation en eau potable – Sécurisation Dorsale Rhodanienne Phase 4 » 2026-03, a été publiée le 29 Juillet 2026.

Il s'agit d'un Marché de travaux d'alimentation en eau potable, de sécurisation de la Dorsale Rhodanienne à réaliser sur le territoire de SYDEO, Commune de Baix – Carrefour du « Buis » Nord entrée urbaine, en lot unique « Canalisations & Ouvrages annexes ».

Ce marché est passé selon une procédure adaptée ouverte, conformément aux articles L2123-1, R2123-1, L2125-1 et R2162-1 à 14 du Code de la Commande Publique, en vue de la passation d'un marché public d'exécution de travaux.

La valeur estimée pour ce marché est de 953 878,25€ HT.

Déroulement de la consultation

L'avis de consultation a été publié sur les supports suivants :

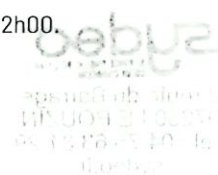
- BOAMP : Avis n° 26-76076
- Profil d'acheteur Achat Public : Avis publié le 30/07/2026 à 9h23

Le dossier de consultation des entreprises a été mis en ligne sur la plateforme Achat Public le 29 juillet 2026.

La date limite de réception des offres était donnée au 18 Septembre 2026 à 12h00.

L'ouverture des plis a eu lieu le 18 Septembre 2026 à 14h00 :

À l'issue de cette consultation, cinq plis ont été reçus dans les délais.



sydeo
SERVICE PUBLIC DE L'EAU
CŒUR D'ARDECHE

Résultats d'analyse des offres

Pour l'analyse des offres, les critères et pondération suivants ont été appliqués :

Critères	Pondération
Prix	50 %
Valeur technique	50 %
TOTAL	100 %

Une offre ayant été identifiée comme susceptible de présenter un caractère anormalement bas, une demande de précisions a été adressée à l'opérateur économique concerné, avec fixation d'un délai de réponse expirant le 24 septembre 2026 à 12h00.

Une nouvelle analyse des offres a donc eu lieu le 24 Septembre 2026 à 14h00. Le 02 Octobre 2026, il a été réalisé une présentation de l'analyse des offres ainsi qu'une proposition d'attribution du marché, par le maître d'œuvre.

Après pondération de l'offre, en fonction des critères énoncés dans le Règlement de la Consultation, il apparaît que l'entreprise RAMPA TP a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'attribution du marché par rapport à celle des autres candidats, pour un montant qui s'élève à 758 486,80€ HT.

Ceci exposé,

- Vu le Code la commande publique et notamment ses articles L.2123-1 et R2123-1 relatifs à la procédure adaptée ;
- Vu l'avis de consultation publié au BOAMP sous le n° 26-76076 ;
- Vu le dossier de consultation des entreprises ;
- Vu l'analyse des offres établie par le maître d'œuvre ci-annexée et proposant le classement des offres et attribuant le marché de travaux intitulé « Travaux d'alimentation en eau potable – Sécurisation Dorsale Rhodanienne Phase 4 » ;
- Vu les caractéristiques principales de passation du marché public ;
- Considérant que l'offre de l'entreprise RAMPA TP a été classée en première position à l'issue de l'analyse des offres.

Après en avoir délibéré, à 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le Bureau :

- Approuve le classement des offres ci-annexé à la présente délibération, du marché de travaux intitulé « Travaux d'alimentation en eau potable – Sécurisation Dorsale Rhodanienne Phase 4 » ;
- Attribue le marché public de travaux intitulé « Travaux d'alimentation en eau potable – Sécurisation Dorsale Rhodanienne Phase 4 » à l'entreprise RAMPA TP qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'attribution du marché par rapport à celle des autres candidats, pour un montant qui s'élève à 758 486,80€ HT ;
- Autorise Monsieur le Président à signer ce marché et tout acte affairant à l'exécution de la présente délibération ;
- Charge Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération ;
- Dit que les crédits seront inscrits au compte 2315 du budget SYDEO.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

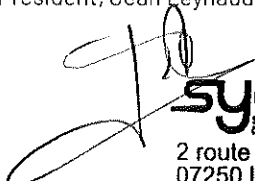
Pour extrait conforme à l'original,

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié exécutoire par Le Président

Le Pouzin, le 02/10/2026

Le Président, Jean Leynaud


sydeo
SERVICE PUBLIC DE L'EAU
DE LA VALLEE
2 route du Barrage
07250 LE POUZIN
Tél : 04 75 63 81 29
sydeo.fr

SYDEO - Service Public de l'Eau Coeur d'Ardèche
Travaux d'Alimentation en Eau Potable - Sécurisation DORSALE RHODANIENNE - PHASE 4

Commune de BAIX - Carrefour du "Buis" ; Entrée Urbaine Nord
LOT UNIQUE : Canalisations et Ouvrages Annexes

TABLEAU DES PONDERATIONS

ESTIMATION DES TRAVAUX HT : 953,878,25 €

CRITERES DE JUGEMENT		Coeff. Et Note	EHTP	SOGEA / CHAPON	BERTHOULY TP	FAURIE SAS	RAMPA TP
PRIX DES TRAVAUX : AVANT VERIFICATION			895 504,86 €	882 040,50 €	947 127 02 €	774 339 03 €	758 486,80 €
PRIX DES TRAVAUX : APRES VERIFICATION			895 504,86 €	882 040,50 €	947 127 02 €	774 339 03 €	758 486,80 €
NOTE AVANT PONDERATION :		100,00	84,66	85,99	80,08	97,95	100,00
A - PONDERATION - PRIX		50%	42,33	43,00	40,04	48,98	50,00
VALEUR TECHNIQUE							
1 - Indications concernant la provenance des principales fournitures et, éventuellement, les références des fournisseurs correspondants		10	10	10	10	10	10
2 - Indications concernant les procédés d'intervention et d'exécution envisagés : 2.1 - Solution technique proposée		30	30	22,5	30	22,5	30
2.2 - Prise en compte des contraintes de réalisation technique et temporelle		10	7,5	10	5	10	10
2.3 - Fiabilité		10	10	10	10	10	7,5
3 - Moyens matériels et humains qui seront mis en œuvre		5	5	5	5	5	5
4 - Planning d'exécution : 4.1 - Présence du planning		10	10	10	10	10	10
4.2 - Prise en compte de l'approvisionnement et des fournitures		4	4	4	3	3	4
4.3 - Respect des délais administratifs		2	2	1,5	2	2	2
4.4 - Détail et pertinence des tâches élémentaires		4	4	4	4	4	4
5 - Principales mesures prévues pour assurer la sécurité du personnel et des tiers et réduire les gênes pour les usagers et riverains		5	5	5	5	5	5
6 - Autres précisions : 6.1 - Démarche qualité		2	2	2	2	2	2
6.2 - Contrôles internes		2	2	2	2	2	2
6.3 - Impact environnemental		4	4	4	4	4	4
6.4 - Gestion des déchets		2	2	2	2	2	2
Sous total - Note avant pondération		100,00	97,50	92,00	94,00	91,50	97,50
B - PONDERATION - VALEUR TECHNIQUE		50%	48,75	46,00	47,00	45,75	48,75
TOTAL (A + B)		100%	91,08	89,00	87,04	94,73	98,75
CLASSEMENT			3	4	5	2	1

Notation Prix : notation sur 100 avant pondération avec 100 pour la proposition la moins élevée et 100 x (prix le plus bas / prix de l'offre considérée)

DELAIS D'EXECUTION : NE POUVANT EXCEDER 32 SEMAINES (dont 6 semaines de préparation)

21 Semaines		32 Semaines		AE : 14 semaines MT : 22 Semaines (6semaines de prépa et 8 semaines de travaux) préparation + 40 j travaux ; préparation à clarifier : erreur du Gantt's	23 Semaines	AE +MT : 22 Semaines (dont 6 semaines de préparation soit 16+6)
CLAUDES D'INSERTION SOCIALE		SOLIDAIRE Mais réparation fournie dans l'AE : 50/50		sous-traitance envisagée pour réfection de chaussée - Art 12 de l'AE - DC4 EIFFAGE ROUTE CENTRE EST fournie et signée par le Sous-traitant ; dossier Administratif EIFFAGE fourni	sous-traitance envisagée pour travaux de voirie - Art 12 de l'AE - DC4 fournie, signée par le sous-traitant ; sous-traitant : COLAS France	suite au courrier de demande de précisions auprès de l'entreprise RAMPA (Otre anormalement basse), l'entreprise a justifié et confirmé le montant de son offre
GROUPEMENT SOLIDAIRE IMPOSE (Art. 2.3 du RC)		piet de page DC1 à revoir : "AYGLIO - ST PERAY" ; Groupement CONJOINT dans DC1 alors que SOLIDAIRE imposé : DC1 à régulariser				